

# Livres

Autor(en): **Deàk, Isabelle**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique Suisse en France**

Band (Jahr): **76 (1996)**

Heft 4: **L'euro condamné à réussir**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## EUROPE

## Aides et prêts de l'Union européenne.

Ce Guide des financements communautaires illustre, d'une manière succincte, la panoplie des actions communautaires, rappelle l'utilisation faite des ressources financières correspondantes et offre des renseignements concrets quant à leurs modalités d'accès. Il s'adresse donc tant aux entreprises, qu'aux opérateurs économiques et sociaux, publics et privés par exemple, qui pourront y trouver les indications préliminaires pour acheminer des projets et pour introduire des demandes de concours. Les interventions communautaires portent notamment sur les domaines suivants :

- Le développement des pays et des régions en particulier celles affectées par le déclin industriel ou les zones rurales.
- La formation et l'emploi par le biais du Fonds social européen.
- L'agriculture et la sylviculture - La pêche et l'aquaculture, par le biais de la célèbre PAC (Politique agricole commune) qui, au passage, représente 46,2 % du budget communautaire (chiffres 1995).
- La recherche et le développement.
- L'aide aux PME. Un programme d'action a été doté de 112,2 millions d'écus pour la période 1993-1999. Il comporte un volet partenariat, un volet information, des projets pilotes et un volet finances.

Impossible de résumer ici le contenu de ce guide, mais sa lecture est très instructive. Se familiariser et mieux comprendre les mécanismes d'aides ou d'action de l'Union européenne est vraiment à la portée de nos lecteurs les moins

férés d'économie.

♦ *Office des Publications Officielles des Communautés européennes, L-2985 Luxembourg. En vente en France auprès du Journal Officiel, Service des publications des CE, Paris. Tél. 01 40 58 77 01 - Fax 01 40 58 77 00. Prix 35 écus.*

## FRANCE

## Annuaire Fenetec 1996.

Véritable photographie de la distribution industrielle en France, la nouvelle édition de cet annuaire, édité par la Fédération française de la distribution industrielle (FENETEC) est complétée cette année par une carte des implantations commerciales de chaque adhérent, par des tableaux synoptiques par spécialités, etc.

Entreprises industrielles suisses : si vous cherchez un distributeur en France, voici le document qu'il vous faut !

♦ *Fenetec, 22, rue de Dunkerque, 75010 Paris. Tél. 01 48 78 02 06 - Fax 01 40 25 00 69. Format 160 x 220 - 200 pages env. - FRF 1.500 TTC.*

## En avant vers l'euro.

Edité par l'Institut de l'euro à Lyon à l'intention des petites et moyennes entreprises, ce guide pratique renseigne le lecteur sur ce qu'il conviendra de faire face aux multiples conséquences de l'instauration de la monnaie unique.

Dans la première partie, un plan d'action général est proposé en fonction du calendrier détaillé du passage à l'euro définitivement arrêté par le Conseil européen de Madrid les 15 et 16 décembre 1995.

La deuxième partie recense et analyse, poste par poste, les conséquences pratiques, pour l'entreprise, de l'avènement de la monnaie unique et les moyens (calendrier, modalités) de s'y préparer. Tout particulièrement, en ce qui concerne ses clients et fournisseurs, sa banque, sa comptabilité, ses services informatique, juridique et ressources humaines.

Une troisième partie propose des définitions simples des mots clés de l'Union économique et monétaire.

L'Institut de l'euro a succédé, en 1996, à l'Institut de l'écu. Il a vocation à analyser, pour son propre compte ou dans le cadre d'une commande, les aspects institutionnels, économiques, techniques et juridiques de l'introduction de la monnaie unique dans l'Union européenne. Il participe également à

des programmes de sensibilisation, d'information et de formation sur ce thème.

♦ *Institut de l'euro, 8, rue Président-Carnot, 69002 Lyon. Tél. 04 72 56 42 52 - Fax 04 72 41 84 91. Format 210 x 297 - 22 pages - Gratuit.*

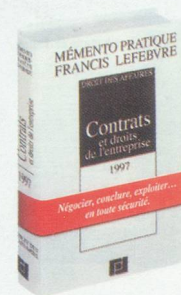


## Mémento Contrats et droits de l'entreprise 1997.

Anciennement dénommé "Mémento Droit des Affaires", ce guide est une véritable banque de données juridiques. Il intègre, analyse et développe les réformes intervenues en droit des affaires depuis sa dernière édition, il y a deux ans, et traite de l'aspect juridique des opérations que l'entreprise réalise avec ses partenaires commerciaux, ou qui concernent les éléments de son patrimoine. A jour au 1<sup>er</sup> septembre 1996, le Mémento contrats et droits de l'entreprise analyse notamment la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1996 sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales qui régleme certains aspects et accords de distribution et modifie les règles d'opposabilité des clauses de réserve de propriété. De plus, il prend en compte et expose les nouvelles solutions jurisprudentielles qui adaptent certaines règles aux données modernes, comme par exemple :

- la détermination du prix prévu dans les contrats ;
- le défaut de conformité et les vices cachés du bien vendu ;
- le paiement indu, etc.

Il est complété par un "Formulaire contrats" disponible en version papier (classeur à feuillets mobiles - FRF 460 TTC) ou en version disquette sous Windows (FRF 1.430 TTC). Contenu : des centaines de modèles de lettres, contrats, conventions, cahiers des charges en matière de distribution, représentation, conditions générales de vente, fourniture, utilisation, mainte-

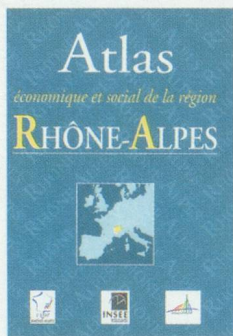


nance d'une solution informatique, télématique, etc.

◆ *Editions Francis Lefebvre*,  
42, rue de Villiers, 92552 Levallois cedex.  
Tél. 01 41 05 22 00 - Fax 01 41 05 22 30.  
Format du Mémento : 160 x 240 - 1115 pages  
FRF 490 TTC.

## Atlas économique et social de la Région Rhône-Alpes.

Au deuxième rang des régions françaises par son potentiel démographique et économique, Rhône-Alpes s'organise autour de trois grands pôles urbains : l'agglomération de Lyon, puis celles de Grenoble et de Saint-Etienne. Située sur le principal axe de communication entre le Nord et le Sud, son statut de région frontalière (avec la Suisse et l'Italie) facilite son intégration dans l'Europe des régions.



Afin d'en mieux faire connaître les particularités, l'INSEE Rhône-Alpes vient de publier cet atlas qui, sous forme de cartes, tableaux et graphiques, en donne une image synthétique mais fort complète.

◆ *INSEE Rhône-Alpes*, 165, rue Garibaldi,  
69401 Lyon cedex 05. Tél. 04 78 63 28 15 -  
Fax 04 78 63 25 25. Format 210 x 297 -  
64 pages - FRF 150 TTC.

## Mémento Concurrence Consommation 1997.

Un des "petits préférés" de notre Service Juridique. Il traite de la concurrence, de la publicité et de la promotion des ventes, de la protection des consommateurs. Egalement à jour au 1<sup>er</sup> septembre 1996, il intègre les lois du 1<sup>er</sup> juillet 1996 (facturation, revente à perte, refus et subordination de vente, prix abusivement bas...) et du 5 juillet 1996 qui

modifie la loi Royer sur l'urbanisme commercial et la réglementation des soldes, liquidations et ventes au déballage.

De plus, la mise à jour en est assurée par Minitel : 36 17 code EFL (0,12 F. puis 5,57 F. la mn).

◆ *Editions Francis Lefebvre*,  
42, rue de Villiers, 92552 Levallois cedex.  
Tél. 01 41 05 22 00 - Fax 01 41 05 22 30.  
Format : 160 x 240 - 1200 pages -  
FRF 490 TTC.

## SUISSE

### Répertoire des normes techniques.

Comprend toutes les normes en vigueur en Suisse, soit plus de 6 700, se rapportant à tous les secteurs (bâtiment / construction, chimie, électrotechnique, machines, télécommunications, horlogerie, routes/circulation). Facile d'accès à l'aide de mots-clés, cet ouvrage se révèle très utile pour les responsables de fabrication, du marketing, de la logistique, voire du commerce et des services. Il comporte non seulement les normes suisses, mais aussi celles entérinées ou internationales (ISO/CEI), nationales étrangères (DIN, AFNOR) et européennes.

◆ *Association Suisse de Normalisation*,  
Mühlebachstrasse 54, CH-8008 Zurich.  
Tél. 00 41 1 254 54 54 - Fax 00 41 1 254 54 82.  
Format 210 X 297 - 598 pages - CHF 160.

### Servons-nous du mot juste, de Claude Grosgrin.

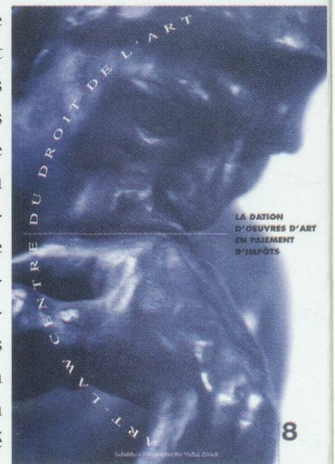
En fait, il ne s'agit pas d'une nouvelle édition, bien au contraire, elle est presque épuisée. Pourquoi vous en parler ? Eh bien, elle traite des pièges tendus au traducteur de l'allemand vers le français de termes liés entre autres au bâtiment. Au hasard, prenez le mot allemand *Kollektor* : il se traduit dans le cas d'une installation solaire de production de chaleur par capteur et non pas par collecteur. *Laderampe* est loin d'être une rampe, mais un quai de chargement. *Planung* est le mot piège par excellence puisqu'il recouvre, selon les cas, deux activités distinctes,

l'étude des plans et l'étude des besoins. *Der Planer* correspond donc le plus souvent au mot concepteur. Et ainsi de suite. Cette édition date de 1992. Il en reste encore un petit stock et nous ne pouvons que vous conseiller de vous en procurer un exemplaire.

◆ *Revue Ingénieurs et architectes suisses*,  
rue de Bassenges 4, CH-1024 Ecublens.  
Tél. 00 41 21 693 20 98 -  
Fax 00 41 21 693 20 84.  
Format 145 x 210 - 104 pages - CHF 23.

### La datation d'œuvres d'art en paiement d'impôts.

La datation d'œuvres d'art en paiement d'impôts permet aux particuliers de s'acquitter de leur dette d'impôt, notamment successoral, en remettant à l'Etat des œuvres d'art. Cette institution vient d'être tout récemment introduite dans deux cantons suisses, ceux de Genève et du Jura. La première partie de ce livre commente les différentes modalités d'organisation de la datation en droit comparé ainsi que leur



efficacité respective. L'accent est mis sur la France et la Grande-Bretagne, deux pays qui connaissent avec succès la datation depuis plusieurs années. La seconde partie est consacrée à la datation en droit suisse ; elle contient une présentation des lois genevoises et jurassiennes. Publié avec le soutien de la Banque Privée Edmond de Rothschild SA, cet ouvrage rassemble non seulement des contributions de juristes et de fiscalistes, mais également de mécènes, historiens d'art, artistes, collectionneurs, conservateurs de musées, etc.

◆ *Schulthess Polygraphischer Verlag AG*,  
Zwingliplatz 2, CH-8022 Zurich.  
Tél. 00 41 1 251 93 36 -  
Fax 00 41 1 261 63 94.  
Format 155 x 225 - 190 pages - CHF 49.

I. D.